

MÉRITES FÉDÉRAUX 2025

PROCEDURE

Rendez-vous sur votre **espace dirigeant Poona**, onglet *Instances*, rubrique *Mérites fédéraux*, puis *Ajout d'une candidature*.
Depuis cette page, vous pourrez réaliser, visualiser, modifier vos demandes de candidature et suivre les étapes de validation.

ETAPE 1 : du 04/01/2025 au 29/01/2025

CLUBS

Quota de demandes selon le règlement : **1 à 2**

Création et validation des demandes de candidature DU CLUB :
Ouverture de la plateforme du 04/01 au 29/01

TUM : les demandes seront directement transmises à la Ligue

Le président sélectionne parmi les demandes de son club, celle(s) qu'il souhaite soumettre à son comité en cliquant sur « **Retenir le dossier** » (toute demande validée sera non modifiable).

ETAPE 2 : du 30/01/2025 au 18/02/2025

COMITÉS

Quota de demandes selon le règlement : **1 à 3**

Création des demandes du COMITÉ et validation des demandes de candidature CLUBS et du COMITÉ :
Ouverture de la plateforme du 30/01 au 18/02

Le président sélectionne parmi les demandes des clubs et de son comité, celles qu'il souhaite soumettre à sa Ligue en cliquant sur « **Retenir le dossier** » (toute demande validée sera non modifiable).

ETAPE 3 : du 19/02/2025 au 05/03/2025

LIGUES

Quota de demandes selon le règlement : **1 à 8**

Création des demandes de la LIGUE et validation des demandes de candidature COMITÉS et LIGUE :
Ouverture de la plateforme du 19/02 au 05/03

Le président sélectionne parmi les demandes soumises par ses comités et celles de sa ligue, celles qu'il souhaite soumettre à la fédération en cliquant sur « **Retenir le dossier** » (toute demande validée sera non modifiable).

Les demandes retenues par les Ligues seront ensuite transmises à la Fédération pour délibération finale